

## COMPTE RENDU

### **Discours d'ouverture par Sami Kanaan, Maire de Genève**

Souhaitant la bienvenue aux représentant-e-s des villes de Lausanne, Nantes, Namur, Tbilissi et Woluwe-Saint-Lambert, Sami Kanaan, Maire de Genève et magistrat en charge du Département de la culture et du sport a rappelé que l'agglomération genevoise, qui s'étend sur le bassin lémanique, constitue un pôle d'un million d'habitants dont une grande partie bénéficie d'une manière ou d'une autre du budget municipal. Sur le plan économique, c'est une ville de finances, de négoce, qui a toujours joué un rôle stratégique en raison de sa situation la désignant comme une porte d'accès aux Alpes. C'est également une Ville de Culture, a dit le Maire, soulignant qu'il lui tenait à cœur de faire prendre conscience, pendant sa législature, que la culture coûte mais est aussi un facteur de prospérité contribuant à la qualité de vie et à l'innovation. Les dernières statistiques relatives à l'économie culturelle datent de quelques années, a indiqué Sami Kanaan, mais font apparaître que les emplois liés à la culture constituent 5% des emplois du canton et que c'est un domaine qui montre une progression plus forte que d'autres secteurs. Soulignant l'importance du numérique pour l'innovation et la créativité, le Maire a rappelé que la région genevoise abrite le Centre européen de recherche nucléaire (CERN) où le *World Wide Web* a vu le jour.

Mais quel est le périmètre à prendre en compte lorsqu'on parle d'industries créatives et culturelles ? Telle est bien l'une des premières questions que l'on se peut se poser, a relevé M. Kanaan en suggérant qu'à l'aune de critères comme la créativité et l'innovation, on pourrait envisager inclure les chocolatiers et les architectes dans la liste des entrepreneurs des ICC. Le Maire a finalement informé les participant-e-s à la réunion qu'en 2014, il avait initié sous la devise « la Culture, créatrice de valeurs », un remue-méninge participatif pour parvenir à une définition consensuelle de l'économie créative et culturelle qui prenne en compte les multiples dimensions – économique, sociale, pédagogique – de la culture.

### **Ouverture de la séance par Mme Rachel Bocher (Nantes), présidente de la Commission & Mme Elvita Alvarez, conseillère du Maire**

Mme Rachel Bocher a exprimé l'appréciation de la Commission Villes innovantes d'être reçue à Genève et a regretté que de nombreuses villes qui auraient souhaité être présentes n'aient pas eu la possibilité de venir en raison des très nombreuses obligations dont cette période de l'année est ponctuée. Elle a rappelé l'importance de l'Association internationale des maires francophones (AIMF), seul réseau présent sur les cinq continents. La commission Villes innovantes regroupe aujourd'hui essentiellement des villes du nord, a indiqué Mme Bocher en précisant que deux perspectives étaient en particulier explorées dans le cadre des travaux de la commission : la culture comme vecteur du développement et de l'innovation, et l'économie sociale et solidaire. La dernière réunion de la Commission, à Namur, s'est particulièrement orientée sur le thème des *Smart Cities*. Au sein de l'AIMF, la réflexion sur l'innovation se densifie et s'élargit au point que ce sera le thème central de l'assemblée générale qui se réunira à Tunis en octobre prochain.

Cette réunion de la Commission Villes innovantes cible deux objectifs, a rappelé la présidente: un échange d'expériences et de bonnes pratiques dans le domaine de l'économie créative et culturelle, et la préparation du Forum mondial de la langue française.

Mme Elvita Alvarez a ensuite passé en revue le programme des deux journées avant de donner la parole à **M. Mathieu Menghini, chargé d'enseignement à la Haute Ecole de travail social, spécialiste de l'histoire et des pratiques de l'action culturelle.**

### **Préambule pour poser le contexte et les enjeux de l'économie créative et culturelle**

M. Menghini a informé les participants à la réunion qu'il vient du domaine du théâtre et que dans le cadre de sa pratique d'enseignant, il interroge notamment les articulations entre culture et démocratie. Se référant au postulat énoncé par le Département de la culture et du sport de la Ville de Genève – la Culture, créatrice de valeurs - , il s'est proposé d'aborder les questions des valeurs économiques et extra-économiques de la culture ; des menaces que l'économie peut faire peser sur la culture et des mesures politiques qui peuvent être prises pour éviter de compromettre l'indépendance des artistes.

Le conférencier a rappelé que face aux menaces que le contexte de difficulté des finances publiques, de désarrois politiques et d'une crise de sens fait peser sur la culture, celle-ci se doit de démontrer, en dépit des réticences des acteurs culturels à être considérés comme des agents sociaux, qu'elle est génératrice de bienfaits dépassant les seuls impacts économiques. Evoquant les tendances de l'après [Lisbonne](#), à considérer l'innovation et la créativité comme les matières premières d'une "économie de la connaissance", M. Menghini a toutefois fait valoir que ce concept n'est pas une panacée car en découle souvent une ségrégation socio-spatiale finalement assez proche de la prolétarianisation de l'économie industrielle. La condition vulnérable du travailleur créatif, a relevé M. Menghini, est à cet égard révélatrice de la systématisation d'une nouvelle norme d'employabilité fondée sur le contrat de durée déterminée.

Evoquant le caractère indiscutable des valeurs extra-économiques de la culture, le conférencier a néanmoins mis en garde contre le danger de distinguer une culture porteuse de valeurs économiques et une autre qui ne le serait pas. "L'art est toujours porteur de valeurs non marchandes", a-t-il affirmé. L'art est en particulier porteur de valeurs éthiques car il développe des sentiments empathiques, en d'autres mots une aptitude à se mettre à la place de l'autre. En ce sens l'art peut ouvrir à des liens plus humains.

M. Menghini a enfin abordé la question des menaces du pouvoir de l'argent, notant que celui-ci a érigé la nouveauté en critère absolu de l'innovation alors même qu'une invention est rarement significative sur le plan social avant de faire l'objet d'investissements importants. Exemplifiant les dangers de la détention de certaines technologies par des groupes privés agissant pour leur propre intérêt plutôt que dans l'intérêt général, et aux menaces que les NTIC font peser sur la singularité des produits, il a estimé que la notion de "diversité culturelle" était insuffisante et qu'il fallait privilégier celle "d'exception culturelle", susceptible de mieux protéger des activités porteuses de valeurs, de sens et d'identités.

Hormis les classiques réponses politiques à ces menaces (aides financières, mise à disposition de locaux, de personnel, de prêts, défiscalisation de dons, etc.) qui peuvent générer une certaine anémie de la culture, il convient de "resocialiser" le traitement de la politique de la culture, a préconisé M. Menghini, et de faire d'avantage intervenir la société civile. Il a, à cet égard, cité les squats et lieux autogérés (qui ont considérablement marqué l'identité culturelle genevoise) comme des espaces d'expérimentation sociale, mais aussi culturelle et politique qui pourraient inspirer les pouvoirs publics à rendre la Ville à ses habitants.

En conclusion, le conférencier a déclaré que si la culture est créatrice de valeurs, c'est avant tout parce qu'elle fournit des réponses partielles et partiales à la question de savoir pourquoi nous sommes, individuellement, présents au monde.

Rebondissant sur ces propos, Mme Bocher a informé les participant-e-s que Nantes s'apprêtait à lancer son festival annuel des littératures ([Atlantide](#)) dans le cadre duquel l'interrogation "à quoi bon lire et écrire?" était intimement liée à la question "à quoi bon vivre?"

## **Témoignages d'acteurs et actrices artistiques et culturels**

**Aude Vermeil, Directrice de [Fonction cinéma](#)**, a exposé le contexte de grande mutation auquel est confronté le cinéma d'auteur (création de multiplexes en périphéries gérés par de grands groupes; multiplication des chaînes de TV, etc.), et la fermeture de nombreuses salles indépendantes qui s'en est suivie. Aujourd'hui, a-t-elle dit, le réseau des cinémas indépendants genevois passe 90% des films suisses produits. Bien que le nombre de spectateurs soit stable (env. 20'000 personnes par année), les bénéfices sont insuffisants pour entretenir les infrastructures. Dans ce secteur jusqu'ici pas subventionné, la mise en place d'un plan d'utilisation des sols (PUS) donnant droit de regard à la Ville sur les changements d'affectation des arcades et emplacements commerciaux, a été déterminant, a expliqué Mme Vermeil. Le courage des politiques face aux pressions foncières a véritablement introduit un changement. Soulignant l'importance du maintien des salles de cinéma, lieux de rencontres et d'échanges, elle a néanmoins reconnu que, face aux transformations des pratiques de visionnement de films, les cinémas doivent se réinventer. L'exemple d'une initiative de programmation participative a notamment été mentionné.

**Gabriel de Montmollin, président du [Cercle de la Librairie et de l'Édition](#)** a pris la parole ensuite pour présenter l'Association dont la mobilisation en faveur du partage de compétences et d'expériences et la pression sur les autorités pour mettre en place des politiques intelligentes a contribué, a-t-il affirmé, à garder vivant à Genève le terreau du livre. Genève abrite 25 librairies et 35 éditeurs pour 200'000 habitants, a-t-il rappelé; ses bibliothèques proposent 11 millions de références soit un volume de livres comparable à celui dont dispose la Ville de Paris. Evoquant les difficultés auxquelles les librairies font face en raison notamment du franc fort et de l'essor d'Amazon, M. de Montmollin a fait état des soutiens accordés par les pouvoirs publics pour renforcer en particulier la médiation culturelle. L'idée, a-t-il expliqué en citant le Salon international du Livre et de la Presse de Genève et la Fureur de Lire, est d'organiser des activités et des événements générateurs d'émotions, pour attirer un public qui a perdu l'habitude d'aller en librairie. Aujourd'hui, 10% des soutiens publics genevois vont aux auteurs; 10% aux libraires et 80% aux éditeurs. Les soutiens à ces derniers visent à fixer un prix de vente incitatif et à favoriser la publication d'auteurs locaux.

Conseiller culturel au Livre, **M. Dominique Berlie** a précisé que la nouveauté consiste pour les pouvoirs publics à considérer aujourd'hui les métiers du livre comme des prestataires culturels à part entière, à l'instar d'une troupe de théâtre ou de danse.

En début d'après-midi, **M. Ulrich Fischer, Fondateur de [Memoways](#)** et **M. Thomas Hug, Directeur d'[ArtGenève](#)**, ont livré leurs témoignages d'entrepreneurs dans les domaines respectifs des nouveaux médias et de l'art contemporain.

M. Fischer a présenté le projet Memoways, une plateforme de vidéos interactive basée sur l'appropriation personnalisée du territoire et le partage. Le principe du concept est de permettre la constitution d'une histoire personnelle à partir de données collective, en mettant en lien des contenus, des gens et un territoire. Sur la base de son expérience de jeune entrepreneur, il a notamment exprimé le souhait que les consortiums et les collaborations entre sociétés complémentaires soient d'avantage encouragés, et a recommandé de penser les projets en termes évolutifs, participatifs et pérennes.

Présentant ArtGenève, une foire d'art et de design contemporain, M. Thomas Hug a informé l'assemblée que le Salon dont il était responsable existait sous ce nom depuis 2012 et qu'il disposait d'un important ancrage local avec 70 galeries accueillies et des présentations de collections privées. ArtGenève expose une partie des acquisitions de la Ville et du Canton. Le développement du Salon a été rendu possible grâce au soutien des galeries locales et notamment du Quartier des Bains. Un 2e salon sera organisé à Monaco, avec le but de donner de la visibilité hors des frontières à des artistes et galeries genevois.

### **Exposé sur les « smart cities », par Olivier Glassey, Maître d'enseignement et de recherche à l'Observatoire Science, Politique et Société de l'Université de Lausanne**

**M. Olivier Glassey** a abordé le concept de « Villes intelligentes » tout en notant que le terme est une « appellation non contrôlée que chaque acteur investit à sa manière. » Par conséquent, il convient de ne pas être victime de la terminologie mais de s'approprier sa propre définition. La Ville intelligente n'est pas forcément liée à une technologie ou un type d'infrastructure, elle est l'expression de l'idée qu'il existe des possibilités de facilitation des usages de la ville qui émergent au croisement de la récolte, du partage et du traitement des données, a-t-il dit en préambule. Au-delà d'une orientation purement techno-centrée et infrastructurelle, il a préconisé de s'inspirer des "logiques agiles" du numérique pour favoriser la création et le développement économique, faisant valoir que les formes de collaborations participatives des NTIC pouvaient contribuer aux conditions d'émergence d'un territoire créateur de valeurs. Concrètement, la ville intelligente devrait mettre la technique au service de l'expression des besoins ; elle devrait contribuer à fédérer et animer des initiatives locales ; elle devrait favoriser la mutualisation et le partage des solutions au sein de réseaux de villes. A l'inverse, il faut éviter la tentation d'une gouvernance automatisée ; prendre garde à ne pas induire de clivages entre les geek et une population pas intégrée à cette culture. Penser « l'intelligence » d'une ville, c'est tenir un discours politique ; c'est aussi parler d'une manière de vivre ensemble, a conclu M. Glassey.

Au cours de la discussion qui a suivi, les intervenants ont évoqué de possibles passerelles entre les NTIC et la culture, mentionnant notamment une initiative de bourse à un projet d'écriture numérique ou le principe des ateliers d'écriture collaboratifs.

### **Comment faciliter la création d'activités culturelles et créatives ?**

**Cheffe du [Service Agenda 21 de la Ville de Genève](#), Mme Chiara Barberis** a introduit cette partie des présentations et discussions consacrée aux mesures et bonnes pratiques mises en œuvre pour encourager les industries créatives et culturelles. Rappelant qu'Agenda 21 a pour mission de soutenir une économie de proximité durable et diversifiée, elle a listé les principaux outils utilisés pour ce faire, soit : l'incubateur de la Chambre de l'économie sociale et solidaire (Essaim); la Fondation pour le développement des emplois et du tissu économique (Fondetec) ; les subventions et conseils dans le domaine de la promotion d'une économie locale et durable.

Mme Barberis a invité les responsables de Fondetec et Essaim à présenter leurs activités, en intégrant trois questions intéressant particulièrement les participants de la réunion de ce jour, à savoir : y a-t-il un accompagnement d'acteurs dans le domaine culturel et créatif? Les prestations proposées sont-elles adaptées à des acteurs de l'économie créative et culturelle? Quelles sont les pistes qui permettraient de réorienter vers ce secteur?

**Directeur de la [Fondetec](#), M. Jérôme Favoulet** a brièvement présenté l'institution, indiquant notamment que la Fondetec était un outil de développement économique basé sur une dimension entrepreneuriale et d'innovation. Elle intervient en premier lieu en proposant

des crédits aux conditions proches du marché, la différence résidant dans l'accompagnement personnalisé des clients. Face à un contexte de parc immobilier inadapté – loyers trop élevés, durée des baux trop contraignante – la Fondetec a par ailleurs travaillé sur des solutions plus flexibles, intégrant des concepts comme l'incubateur, la pépinière et le coworking. S'interrogeant sur le périmètre considéré sous la terminologie « créative » et faisant remarquer que toute nouvelle entreprise se doit d'être créative, M. Favoulet a indiqué que parmi les bénéficiaires d'un soutien de la Fondetec, 20% pouvaient être considérés comme faisant partie des "industries créatives et culturelles". Ces entrepreneurs créatifs affichent un profil très varié allant du designer dans le domaine du béton, à l'éditeur de livres-objets, au spécialiste de la 3D, en passant par le créateur de vêtements et l'horloger, a-t-il exposé. Pour tous ces projets, les prestations importantes ont consisté en une orientation sur le chiffre d'affaires; le soutien pour la fixation du prix; la sensibilisation à une approche de rentabilité; la familiarisation des entrepreneurs avec une certaine vision et image de la réussite et un soutien pour les aider à endosser des fonctions de gestion. Evoquant les pistes d'évolution, M. Favoulet a recommandé de faire des efforts accrus pour identifier les talents, valoriser les savoir-faire et les préserver, sensibiliser les jeunes et donner une plus grande visibilité aux entreprises innovantes dans les médias et auprès du public.

**Responsable de l'incubateur [Essaim](#), M. Raphaël Guichon** a expliqué que cette organisme qui dépend de la Chambre de l'économie sociale et solidaire de Genève vise des objectifs similaires à ceux ciblés par la Fondetec, mais en mettant en œuvre des outils d'avantage axés sur l'accompagnement, de l'idée jusqu'à la création. Sont également proposés par Essaim une expertise en matière d'économie sociale et solidaire ; la réalisation du statut d'entrepreneur salarié (un statut spécifique à Genève, pas reconnu dans le reste de la Suisse), ainsi qu'un accompagnement administratif. M. Guichon a mentionné que parmi les activités créatrices et culturelles soutenues figuraient notamment une coopérative de médiation culturelle ; un lieu d'expression culturelle, le domaine de l'illustration ; la création de mode. Il a aussi cité le futur éco-quartier des Vergers, à Meyrin, exemplaire en cela qu'il se propose d'associer des activités économiques et culturelles dans un espace donné.

## **Présentation des villes participantes**

Après Genève, les villes participant à la réunion ont exposé la manière dont elles soutiennent les industries créatives et culturelles, en faisant état des types de mesures et d'outils mis en œuvre et en abordant la question de l'évaluation des externalités économiques positives de la culture.

Représentants de la Ville de **Tbilissi**, **Mme Lali Ounaphkochvili** et **M. Kakhaber Gvantséladzé** ont indiqué qu'à l'initiative du maire de Tbilissi, une fondation (Fondation de développement technologique) a été créée, en vue de favoriser le développement des industries créatives et culturelles. Cette fondation a notamment réalisé une application mobile permettant aux habitants de s'informer sur les embouteillages et élaborer des plans de voyage. Elle a, par le biais du site <http://greencity.tbilisi.ge/> mis en place un processus de suivi de plantation d'arbres destiné à la population. Mme Ounaphkochvili a aussi fait mention d'une initiative consistant à diffuser des livres électroniques par le biais de QR codes disposés dans divers lieux publics ; du souhait de Tbilissi d'établir une liaison directe entre villes jumelées par télé-pont avec pour but des échanges culturels et de savoir-faire et de la création du FABLAB : un incubateur industriel dans le cadre duquel était organisé un concours annuel de l'innovation. En guise de conclusion, Mme Ounaphkochvili a fait état du projet de Tbilissi d'accueillir les bannières des villes innovantes dans le Centre de technologie qui comportera un espace dédié à l'AIMF, et a invité les villes à lui faire parvenir les informations et coordonnées qu'elles souhaiteraient voir affichées.

**M. Alessandro Dozio**, a déclaré que la **Ville de Lausanne** n'avait pas encore développé une véritable stratégie d'analyse d'impact des traditionnels acteurs culturels institutionnels. L'interprétation qu'elle a donnée aux notions de "culturel" et "créatif" va d'avantage dans le sens plus général « d'innovation. » Parmi les mesures mises en place pour inciter l'initiative économique indépendante, M. Dozio a cité les prêts consentis par le biais de la [Fondation de l'Innovation Technologique](#) (FIT) et le [Trophée PERL](#) qui distingue de jeunes entrepreneurs de la région lausannoise. D'autres soutiens interviennent de manière capillaire par le biais de mise à disposition de locaux, d'encouragement au coworking, etc. Tout en faisant état d'une « mortalité » importante des jeunes start-up, M. Dozio a souligné l'impact positif de toutes les formes de soutien à l'entreprenariat, qui concourent à alimenter un environnement et un esprit propices à l'initiative. En guise de conclusion, M. Dozio a invité les villes à appliquer le concept d'ECC de manière réflexive dans le cadre d'une réflexion sur le fonctionnement de l'administration. Ceci pourrait aussi être un critère pour la labellisation d'une "smart city", a-t-il déclaré.

Exposant l'expérience nantaise, **Mmes Rachel Bocher** et **Naïma Kaioua** ont rappelé que la culture participait de manière fondamentale au changement que **Nantes** a subi dès 1989 à l'initiative du nouveau maire, M. Jean-Marc Ayrault. Celui-ci a mis en place une politique volontariste consistant à rassembler sur le territoire des anciennes friches du chantier naval des acteurs des domaines culturels, de l'enseignement et de la recherche, et de l'économie, réalisant ainsi ce qui allait devenir le Quartier de la Création. L'objectif de ce cluster où est appliquée une gouvernance spécifique est de favoriser l'émergence de projets innovants et de permettre les expérimentations, en vue de constituer un véritable laboratoire urbain qui façonne la ville créative, innovante et durable du 21<sup>e</sup> siècle, a expliqué Mme Bocher. Différentes actions sont développées à l'échelle de 12 filières, en particulier le numérique et le design qui tirent la dynamique d'innovation et économique. Le cluster offre des prestations d'animation territoriale et des services d'accompagnement des filières de l'ICC. En termes de marketing et promotion, 65 événements sont mis en place chaque année. Les porteurs de projets bénéficient d'un accompagnement sous forme de conseils, stratégie marketing, aide juridique et soutien à la recherche de fonds. Mme Bocher a mentionné par ailleurs la mise en place de la Creative Factory, un accélérateur de projets à haut potentiel. S'agissant de l'évaluation économique de l'impact des ICC, un Observatoire des Industries créatives et culturelles a été créé, qui a produit un premier rapport en 2014 (distribution du rapport aux participants). Un baromètre annuel existe également pour évaluer les tendances de la création d'emploi et de valeur. « C'est ainsi qu'une plaie béante est devenue le cœur battant de Nantes », a conclu la présidente.

**M. Maxime Berghmans**, représentant de la ville de Namur a informé les participants que bien que la ville ne dispose pas d'outils formels pour mesurer les retombées de la culture, une consultation avait été initiée en 2013 ([Namur Confluent Culture](#)) en présence d'acteurs de la société civile, avec pour résultat la publication d'un livre blanc de la culture auquel chacun a pu contribuer. L'objectif central de cette initiative était de faire comprendre que la culture ne fait pas que coûter, mais rapporte. Evoquant le succès et l'ampleur prises par des initiatives qui participent aujourd'hui au rayonnement de Namur, M. Berghmans a notamment mentionné le [Festival de film francophone](#) (budget 1.4 mio d'euros, financé à raison d'un quart par les privés); le festival d'art en Ville ; le réaménagement du quartier du Grognon et le [Kikk Festival](#). Il a aussi informé l'assemblée que Namur vient de recevoir la nouvelle que 9 projets soumis à financement européen avaient été retenus, parmi lesquels le projet d'incubateur [TRAC](#). Le projet *Namur Innovative City Lab* réunit par ailleurs différents partenaires pour développer Namur en tant que ville intelligente.

**Mme Véronique Dumoulin** a en dernier lieu présenté les expériences innovantes menées dans le village de **Woluwe-Saint-Lambert** situé aux portes de Bruxelles, dans la perspective d'une décentralisation des prestations culturelles. Un lieu fédérateur a ainsi été créé au centre de la commune (Place du Temps libre) dans le but de recentrer les initiatives

culturelles publiques et privées dans un espace qui deviendrait aussi un lieu de vie. Cet espace intègre aujourd'hui un théâtre, des ateliers, des commerces, un concept store, une librairie; une artothèque, une école, avec pour conséquence un rayonnement régional, une émulation artistique et la création d'environ 200 emplois (y compris les intermittents). De nombreux événements culturels attirant un public de l'extérieur sont organisés à Woluwe-Saint-Lambert. La Ville valorise aussi la présence de la faculté de médecine de l'Université de Louvain, avec laquelle des synergies sont mises en place. La commune projette encore la réalisation d'un lieu de vente et de diffusion pour les créateurs (pour beaucoup des stylistes). Un incubateur pour les arts numériques et de l'image est également en projet.

Au terme des présentations, Nantes a rappelé que l'Organisation internationale de la Francophonie avait mis en place la plate-forme "[Réseau francophone et innovation](#)", sur laquelle les initiatives innovantes peuvent être relayées.

### **Visites de lieux culturels genevois**

En marges des séances de travail, les membres de la Commission ont eu l'occasion d'assister à plusieurs événements organisés dans le cadre **la Nuit des Bains**, une manifestation majeure illustrant le dynamisme et la diversité de la scène culturelle locale.

La visite du **Flux Laboratory** fut, quant à elle, l'occasion d'évoquer les complémentarités et synergies fructueuses entre initiatives privées et publiques.

Le séjour des représentant-e-s des villes francophones s'acheva par une visite du **CERN**, institution phare de la Genève internationale et fleuron de la créativité et de l'innovation, où une présentation du programme Arts@CERN a une nouvelle fois mis en évidence les liens entretenus par la culture avec tous les secteurs de la société.